

## Agréments des associations étudiantes pour l'année universitaire 2022-2023

### Le conseil d'administration

*Vu le Code de l'éducation, notamment son article L712-6-1 ;  
Vu la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 relative au contrat d'association ;  
Vu les statuts de l'université Bretagne Sud ;  
Vu la charte des associations adoptée par le conseil d'administration de l'UBS du 21 juin 2013 ;  
Vu la délibération n°122-2016 du conseil d'administration en date du 9 décembre 2016 ;  
Vu l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire en date du 9 février 2023 ;*

Une demande d'agrément doit être effectuée par toute association souhaitant obtenir la reconnaissance de l'université Bretagne Sud et prétendre à une subvention de l'établissement. L'agrément est valable pour l'année universitaire en cours. Cet agrément permet de reconnaître l'engagement et les actions menées par l'association étudiante, à condition qu'elle respecte la charte des associations adoptée par le conseil d'administration du 21 juin 2013.

N° agrément	Association	Demande d'agrément	Objet(s) de l'association
<b>LORIENT</b>			
01-2023	BDE MT2E (anciennement BDE GTE)	Renouvellement	Cette association a pour but de promouvoir la filière MT2E et de mettre en place des actions pour ses étudiants.
02-2023	BDE Objectif Énergies	Renouvellement	Cette association a pour buts de : favoriser l'intégration des étudiants ingénieur au sein de l'IUT, organiser des manifestations sportives et culturelles, organiser des événements festifs afin de valoriser la vie étudiante sur le campus, organiser un voyage de fin d'année
05-2023	Univ'danse	Création	Cette association a pour objet de promouvoir la pratique de la danse à l'UBS. Dans ce cadre l'association aidera les projets de créations chorégraphiques et artistiques, et soutiendra les projets de représentations.
<b>VANNES</b>			
03-2023	Espèce d'Acteur !	Renouvellement	L'association a pour but de développer la pratique du théâtre auprès des étudiants du pays vannetais : pratique régulière d'exercices théâtraux, mise en scène de pièces de théâtre...
04-2023	La palme verte	Renouvellement	Cette association a pour objet l'organisation et la réalisation de plongées de loisirs pour découvrir la faune et la flore sous-marine et explorer les épaves. L'association organise également des manifestations culturelles et éducative accessibles à tout public et visant à sensibiliser au respect et à la compréhension de la biologie marine. Elle permet aux étudiants d'avoir la possibilité de passer différentes formations telles que : des niveaux de plongée, le PSC1, le BNSSA etc...

Transmission au Recteur, Chancelier des universités : 21 mars 2023



### Après en avoir délibéré,

Approuve à l'unanimité des suffrages exprimés les agréments des associations étudiantes pour l'année universitaire 2022-2023.

### Documents en annexe :

- Néant

#### Décompte des votes :

		<i>Suffrages exprimés :</i>	21
<i>Membres en exercice :</i>	27	<i>Pour :</i>	21
<i>Membres présents :</i>	17	<i>Contre :</i>	0
<i>Membres représentés :</i>	4	<i>Abstentions :</i>	0

Visa de la Présidente, Virginie DUPONT  
Par délégation, Sébastien LE GALL

